



Barème de l'agence 2019.

De 0€ à 50 000€ forfait de : 4500€

De 50 000€ à 100 000€ = 7%

De 100 000€ à 200 000€ = 6%

De 200 000€ à 2000 000€ = 5%

+ de 2000 000€ = 4%

Mandat exclusif 3%

Les honoraires de l'agence, sont soit à la charge du vendeur ou de l'acquéreur en fonction du mandat.